Contenus

Code du Cours	Nom du Cours	Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
HUK486	Appel	8	2	0	0	2	2

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Turc
Type de Cours	Électif
Niveau du Cours	Licence
Objectif du Cours	L'examen et l'introduction du recours constituent l'objectif principal de ce cours. L'objectif de ce cours est d'enseigner le recours légal en appel qui peut être utilisé contre la décision rendue à l'issue du procès devant le tribunal de première instance dans les litiges de droit privé, et d'examiner les problèmes actuels et les propositions de solutions en la matière. Dans ce contexte, les objectifs du cours sont d'examiner les systèmes de recours juridiques et leurs caractéristiques, de comprendre toutes les étapes de la procédure d'appel, de connaître la jurisprudence pertinente de la Cour suprême et de les analyser efficacement. En dehors de cela, ce cours permet à l'étudiant de développer et d'approfondir ses connaissances des concepts et institutions ou méthodes liés au recours ; Il vise à ce que l'étudiant comprenne et fasse des liens entre les concepts et les règles concernant les recours juridiques et utilise les connaissances spécialisées acquises dans ce domaine dans l'analyse des questions et des problèmes liés à la théorie et à la pratique du droit.
Contenus	Ce cours examine de manière approfondie l'institution de l'appel (istinaf), la principale voie de recours contre les décisions des tribunaux de première instance en matière de droit privé. Le contenu du cours commence par définir l'objet, le but, les décisions susceptibles d'appel et les motifs d'appel. Il aborde ensuite les institutions procédurales fondamentales telles que l'acte d'appel (la saisine), la cour compétente (Cour d'appel régionale), la renonciation à la voie de recours et "l'interdiction de la reformatio in pejus" (l'interdiction d'aggraver le sort de l'appelant). Le point central du cours est la procédure devant la Cour d'appel régionale ; dans ce contexte, les phases de l'examen préliminaire et de l'examen au fond sont traitées en détail. Enfin, les décisions pouvant être rendues à l'issue de l'examen d'appel (telles que le rejet de l'appel, ou l'annulation du jugement et la nouvelle décision) sont analysées à la lumière de la jurisprudence actuelle et des débats doctrinaux.
Ressources	Pekcanıtez Hakan/Özekes Muhammet/Akkan Mine/Taş Korkmaz Hülya (Editörler), Pekcanıtez Usûl Medenî Usûl Hukuku, 15. Bası, İstanbul 2017. Pekcanıtez Hakan/Atalay Oğuz/Özekes Muhammet, Medenî Usûl Hukuku Ders Kitabı, 5. Bası, İstanbul 2017. Kuru Baki, İstinaf Sistemine Göre Yazılmış Medenî Usûl Hukuku Ders Kitabı, İstanbul 2017. Özekes Muhammet, 100 Soruda Medenî Usûl Hukukunda Yeni Kanun Yolu Sistemi İstinaf ve Temyiz, 3. Bası, Ankara 2016. Akil Cenk, İstinaf Kavramı, Ankara 2010. Akkaya Tolga, Medenî Usûl Hukukunda İstinaf, Ankara 2009. Meraklı Yayla Deniz, Medenî Usûl Hukukunda İstinaf Kanun Yolunda Yeniden Tahkikat Yapılması, Ankara 2014. Albayrak Adem, Hukukta İstinaf Uygulaması (6100 Sayılı HMK'ya Göre Hazırlanmış), 3. Baskı, Ankara 2017. Çiftçi Murat Özgür, Medeni Yargılama Hukukunda İstinaf, Ankara 2016.

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	Sujet de l'appel
2	Objectif de l'appel
3	Renoncer à l'appel
4	Reformatio in Peius

Semaine	Intitulés des Sujets
5	Décisions susceptibles d’appel
6	Moyens de l’appel
7	Les personnes autorisées à appeler
8	La compétence territoriale
9	Demande d’appel
10	L’observation préalable
11	L’enquête
12	Form de la décision
13	Rejet de la demande
14	Les autres décisions sur appel